



Contrat individuel d'assurance-vie libellé en unités de compte et/ou en euros
BORDEREAU DE VERSEMENT LIBRE

Votre contrat vous offre la possibilité d'épargner à votre rythme sur différents supports d'investissement que nous avons sélectionnés pour vous.

Nous vous invitons à vous reporter aux conditions générales liées à votre adhésion pour déterminer les possibilités de répartition qui vous sont proposées, ainsi qu'à la liste des fonds référencés sur votre contrat.

Nous vous prions d'indiquer précisément et lisiblement le nom du ou des support(s) que vous sélectionnez lors de votre investissement.

Identification Client	
Référence de mon adhésion : I _ I _ I _ I _ I _ I _ I _ I _ I	
o Monsieur o Madame o Mademoiselle	
En cas de changement d'état civil, je joins un justificatif.	
Nom : _____	Prénom : _____
En cas de changement d'adresse, j'indique ma nouvelle adresse en lettres capitales.	
Adresse : _____	

Code Postal : _____	Ville : _____

J'effectue un versement complémentaire d'un montant de : _____ Euros*

(Respecter le minimum défini dans les conditions générales de votre contrat)

***par chèque établi à l'ordre ISR Courtage à l'exclusion de tout autre moyen de paiement**

Ce versement est à affecter selon la répartition suivante :

(Respecter le minimum par support défini dans les conditions générales de votre contrat)

NOM DU SUPPORT	CODE ISIN	EUROS	Ou %
Total de mon investissement		€	%

L'adhérent déclare avoir pris connaissance des notices d'information des OPCVM sélectionnés dans le présent bulletin. Il déclare avoir été clairement informé qu'en investissant dans des unités de compte il prenait à sa charge le risque lié à la variation des cours.

Conformément à l'article 34 de la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en écrivant à ISR Courtage, BP-3063-69395 LYON CEDEX 03.. Ces informations sont nécessaires au traitement de votre dossier. Ces informations sont susceptibles d'être cédées à des tiers pour les besoins de la gestion du contrat. Vous pouvez vous opposer à cette cession étant entendu que votre refus rendra impossible la gestion de votre contrat.

ISR Courtage se réserve le droit de demander des pièces complémentaires pour le traitement du dossier.

Fait le ____/____/_____
A _____

SIGNATURE DE L'ADHERENT

Document à retourner à :
ISR COURTAGE
50-56, rue de la Procession
75724 PARIS Cedex 15

ISR Courtage

SA de courtage en assurances au capital de 37 000 euros. 492 823 851 R.C.S. PARIS Immatriculée à l'Orias sous le numéro 07028016 Garantie financière et responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L. 512.7 et L. 512.6 du Code des Assurances Siège social 50-56 rue de la Procession 75015 PARIS. Internet : <http://www.jepargne-utile.com>